# Le Petit Bouillais

Bulletin municipal d'information

n° 40 - mars 2022

## "le Petit Prince" histoire d'une école

SALON DE COIFFURE

Angélique

15, quai Hector Malot - 76530 La Bouille
HORAIRES D'OUVERTURE du mardi au vendredi :
8h30-12h00 / 14h00-18h30
le samedi 8h30-17h00 (sans interruption)

02 35 67 57 68

ESPACE CONFORT ELECTRIQUE
Electricité Générale
Chauffage électrique - Mise en sécurité
Alarme - Vol - Incendie
Cablage informatique et domotique
255 Route de Rouen - 27310 BOURG-ACHARD
02 32 41 31 07 - 06 07 96 27 35
espace-confort-elec@orange.fr

Le Bellevue
Hôtel - Restaurant
13, quai Hector Malot 76530 La Bouille
Tél : 02 35 18 05 05
bellevuehotel@wanadoo.fr
www.hotel-le-bellevue.com

LANOS
Menuiserie

- Menuiserie intérieure
- Menuiserie extérieure
- Porte d'entrée
- Porte de garage
- Volet - Portail
- Store - Pergola
- Isolation extérieure
- Isolation des combles
- Isolation de vide de mur

HALL D'EXPO DE 300 M² - 02 32 57 44 66
www.lanos-menuiserie.fr

Intermarché
TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE
GRAND-COURONNE
24/24
Avenue du Général Leclerc
Tél : 02 35 67 63 42

Garage La Bouille Auto
7 Route de Moulineaux, 76530 La Bouille 02 35 68 16 08

# Édito du Maire

## SOMMAIRE


| | |
|---|---|
| Les annonceurs | p 2 & 16 |
| Edito du Maire | p 3 |
| Vie publique | p 4 - 5 |
| Actus Mairie | p 6 - 7 |
| Archives | p 8 - 9 |
| Vie Associative | p 10 - 11 |
| Vie culturelle et agenda | p 12 - 13 |
| Les échos du Petit Prince | p 14 |
| Les échos de l'Animation Bouillaise | p 15 |


**Numéros utiles :**

SAMU 15
POLICE 17
POMPIERS 18
Centre anti poison 0800 59 59 59
Mairie de La Bouille 02 35 18 01 48
Ecole 02 35 18 08 11
Enfance maltraitée 119
Violence femme info 39 19
Métropole Rouen Normandie 0800 021 021

Madame, Monsieur,

Nous venons de passer le cap de l'année 2021 pour nous retrouver en 2022 sans vraiment nous en rendre compte tant les festivités ont été mises sous cloche.

Déjà deux ans que la pandémie du COVID a restreint nos mouvements et nous contraint à porter le masque en dehors des périodes de carnaval.

Cela est même devenu une habitude mais j'espère que cette habitude n'aura pas la vie dure et qu'elle deviendra vite obsolète.

Dans ce numéro, vous trouverez une rétrospective historique sur l'évolution du bâti de l'école : « Le Petit Prince », vers son architecture actuelle.

Quelques points de repère vous sont donnés sur le sujet compliqué de l'urbanisme, dont les règles locales sont inscrites dans le plan local d'urbanisme (PLU) adopté en 2020 par la Métropole Rouen Normandie.

J'ai plaisir aussi à saluer le réveil de l'Animation Bouillaise qui apporte tant de distractions à notre village.

Je termine cet édito en vous annonçant que notre village de La Bouille a été choisi pour participer à l'émission « Le village préféré des français » présentée par Stéphane Bern et qui sera diffusé sur France 3 en juin 2022.

**Votez massivement pour notre village.**

Très chaleureusement -

Jacques MENG,
Maire de La Bouille


**Directeur de la publication : Jacques MENG**
**Comité de rédaction : Clément BOUVET, Brigitte DUVAL, Justine GROLLIER, Pascale HEURTEVENT-JACQUEMIN, Jacques MENG, Joël NOUVEL, Frédéric SURRE**
**Relecture : Christine DE ARAUJO, Brigitte DUVAL**
**Mise en page : Séverine LEBLOND**

**Crédits photos : Joël NOUVEL (photo de couverture)**

# Vie publique

## Quelles sont les grandes règles de l'urbanisme ?

### Définition et textes applicables

Le dictionnaire définit l'urbanisme comme étant l'ensemble des règles et mesures juridiques qui permettent aux pouvoirs publics de contrôler l'affectation et l'utilisation des sols. En France, la réglementation de l'urbanisme régit l'utilisation qui est faite du sol, en dehors des productions agricoles, notamment la localisation, la desserte, l'implantation et l'architecture des constructions.

**Sur le territoire national, les textes applicables sont réunis dans le code de l'urbanisme**.

Sur la commune de La Bouille, les règles applicables sont reprises et détaillées dans le « PLU » plan local d'urbanisme de la Métropole de Rouen Normandie qui regroupe 71 communes. Tous ces textes sont consultables sur internet.

### Quelles sont les diverses autorisations ?

Le « permis de construire » le plus connu pour des gros travaux, le permis de démolir, le permis d'aménager lorsqu'il y a division de parcelles et la réalisation d'équipements communs, la déclaration de travaux pour des petits travaux, le certificat d'urbanisme qui informe sur les règles d'urbanisme applicables.

### Quand faut-il un permis de construire ?

Le permis de construire (PC) est une autorisation d'urbanisme pour effectuer des gros travaux d'extension ou construire un nouveau bâtiment sur un terrain nu (pour plus de précision se référer au code de l'urbanisme – article L421-1et R 421-14).

Construire une habitation sur un terrain nu est dans tous les cas soumis à permis de construire. Le PC s'applique aussi pour des agrandissements ou des annexes d'une superficie supérieure à 20m2 comme par exemple garage, abri de jardin véranda.

Au-delà de 150m2 les plans du PC doivent être établis par un architecte.

Les demandes de permis de construire se font sur des imprimés (CERFA) disponibles en mairie et bientôt accessibles sur Internet. Le PC est également nécessaire pour un changement de destination d'un bâtiment : par exemple transformer un commerce ou un bureau en habitation ou inversement.

### Quand faut-il faire une déclaration de travaux ?

La déclaration préalable de travaux est une autorisation d'urbanisme concernant des petits travaux de construction, d'extension de faible envergure ou modifiant l'aspect extérieur de la maison.
A titre d'exemple, sans que cette liste soit exhaustive :
La création d'une emprise au sol compris entre 5 et 20 m² (exemple garage), les travaux ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment existant comme par exemple :
La création d'une ouverture (porte, fenêtre, velux …), changement de porte ou fenêtre ou volet par un modèle différent de l'existant, changement de matériaux en toiture, les murs d'une hauteur supérieure ou égale à 2 mètres;
Pour plus de précision se référer à l'article R 521 -17 du code de l'urbanisme ou au PLU.

**Quels travaux ne nécessitent pas d'autorisation ?**

Les travaux intérieurs sans créer de nouvelles surfaces de plancher, sans modifier l'aspect extérieur de la construction. dans tous les cas, les travaux d'entretien ou de réparations ordinaires.

**Toute la commune de La Bouille est soumise à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.**

**Qui instruit les autorisations ?**

Depuis le 1er janvier 2019 c'est le service de l'Urbanisme Réglementaire de la Métropole qui instruit les autorisations du droit des sols pour la commune de La Bouille Les instructeurs(rices) se réfèrent aux documents du PLU de la Métropole Rouen Normandie adoptés le 13 février 2020.

**Où déposer ma demande ?**

Les dépôts de demande d'autorisation d'urbanisme ainsi que les questions concernant les dossiers se font à la Mairie. Bientôt la procédure sera dématérialisée. Le signataire des décisions après instruction reste le Maire.

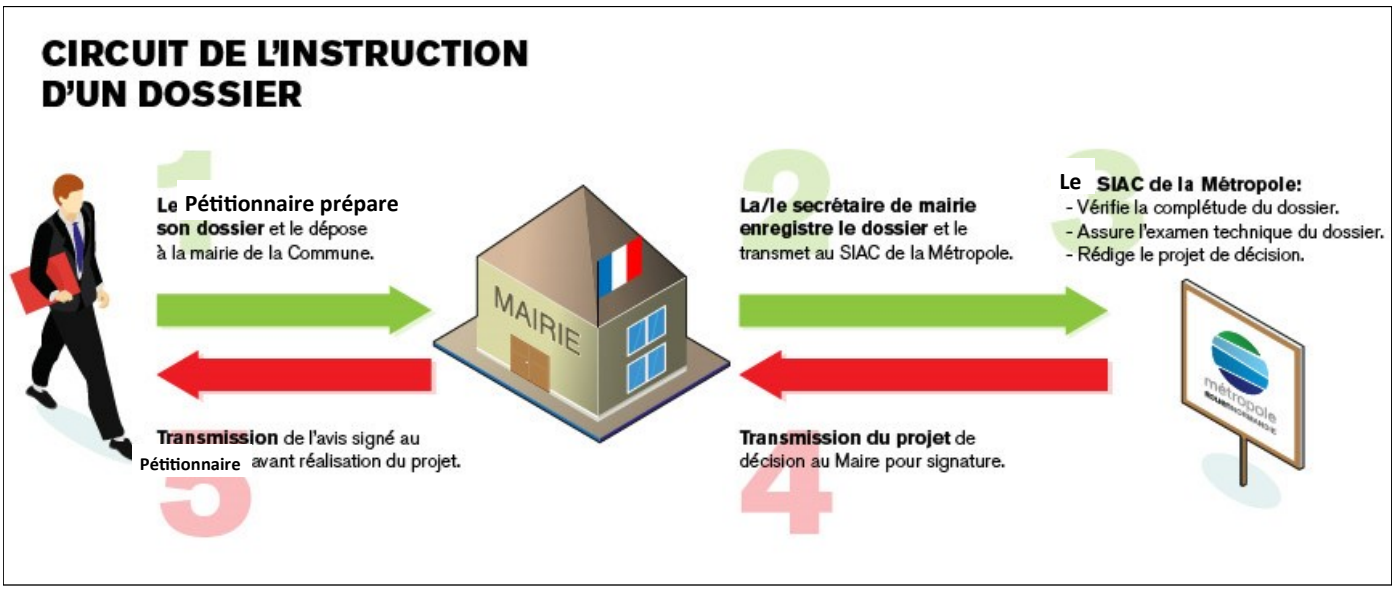


**Réglementation taille de haie**

Les haies en limite de propriété et plantées sur terrain ne doivent pas dépasser 2 mètres de hauteur. Dans un lotissement, le règlement peut imposer une hauteur plus basse. Chaque propriétaire est tenu de respecter cette règle. Pour un locataire, la loi sur les réparations locatives précise que le locataire doit s'occuper de la taille des haies et plus généralement de l'entretien du jardin (décret n° 87-712 du 26 août 1987). Ceci est un rappel au respect de l'obligation de chacun de ne pas laisser une haie séparative dépasser 2 mètres de haut.

# Actus Mairie

## Un broyeur à disposition

Dans le cadre du programme de réduction des déchets végétaux de jardin, la commune de La Bouille et la Métropole Rouen Normandie mettent à disposition des particuliers un broyeur de petites branches d'arbustes.

Ce broyeur, visible sur la photo, est disponible gratuitement pour un prêt d'une durée de 15 jours et sur demande à la mairie.
Il suffit de signer une convention de mise à disposition, avec un chèque de caution de 200 € qui sera restitué au retour du broyeur.

## Inscriptions pour voter

Si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales de La Bouille, vous pouvez encore le faire jusqu'au 6 mars 2022 pour l'élection Présidentielle des 10 et 24 avril 2022 et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives des 12 et 19 juin 2022.

Vous pouvez vous inscrire :

- En mairie
- Par courrier
- Sur internet sur service-public.fr

Dans tous les cas, vous devez fournir une pièce d'identité en cours de validité, un justificatif de domicile de moins de 3 mois et un imprimé Cerfa n°12669*02 téléchargeable sur internet.

## Finance rime avec prudence

Après une année budgétaire 2020 rendue difficile par la crise sanitaire et ses conséquences – annulation d'évènements, dépenses exceptionnelles – l'année 2021 a été gérée avec prudence par l'équipe municipale.
En 2021, le retour d'évènements festifs a permis une amélioration des recettes pour la commune : Marché de Noël, un salon du vin et la Foire à tout du 14 juillet.

Le résultat budgétaire 2021 fait état d'une épargne nette, après remboursement de la dette, de 62 000 €. Cette épargne représente la capacité de la commune à financer des investissements pour améliorer le cadre de vie local.

La commune a réalisé 77 000 € de dépenses d'investissements dont :

10 000 € d'études pour envisager une requalification de la zone allant de l'ancienne pharmacie au stade de football, en lien avec un projet de Parc Urbain

15 000 € pour la mise en place du nouveau circuit de découverte de La Bouille en 33 panneaux d'information

30 000 € pour la réfection des noues de la toiture de la salle polyvalente pour assurer une meilleure étanchéité

5 000 € d'entretien des véhicules communaux.

Pour financer ces investissements, et au-delà de sa capacité d'autofinancement, la commune est allée chercher des subventions d'investissement pour un total de 56 000 € (État, Département de Seine-Maritime et Métropole Rouen Normandie).

2022 sera une année forte en investissements puisque la rénovation énergétique de la Mairie et de la garderie s'élèvera à près de 190 000 €.

# Actus Mairie

## Une retraite bien méritée !

30 ans après son recrutement par la commune de La Bouille, Sylvie Delarue part pour une retraite bien méritée !

Embauchée comme stagiaire agent d'entretien spécialisé, elle fut ensuite titularisée d'abord à temps partiel avant de basculer vers un temps complet à partir de 1996 jusqu'à atteindre le titre d'adjoint technique principal 1ère classe en 2019. De nombreuses années au service de la commune pour le plus grand bonheur des enfants fréquentant l'école, la cantine et la garderie. Sylvie Delarue a développé au fil des années une polyvalence précieuse indispensable au bon fonctionnement de la commune.

Elle a reçu le 4 février dernier de la part du Maire la médaille d'honneur du travail pour honorer ses 30 années de travail à La Bouille.

L'ensemble du Conseil Municipal et des agents souhaite une belle retraite à Sylvie !
Une réorganisation des services a depuis été mise en place en augmentant le nombre d'heures de 2 agents pour reprendre les missions qu'effectuait Sylvie.

## Le plus grand musée du monde !

La fondation « la Sauvegarde de l'art français » est partie du principe que nos territoires sont le « plus grand musée du monde ». La fondation accompagne des lycéens pour mieux connaître le patrimoine local tout en les responsabilisant sur les questions de conservation. C'est ainsi qu'une trentaine d'élèves du lycée Flaubert de Rouen est venue le 31 janvier 2022 en visite à l'église de La Bouille pour examiner l'histoire et l'état physique de deux grands tableaux.

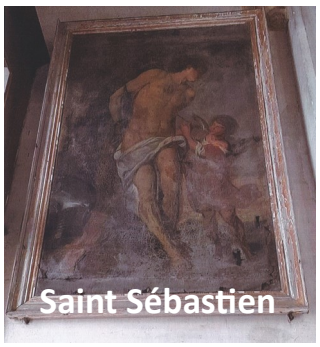

Les œuvres d'art de cinq autres communes ont fait l'objet de la même visite de ces lycéens à qui il revient d'attribuer une enveloppe de 10 000 € pour la restauration de l'œuvre retenue.

## La Bouille de Noël

Dans le bulletin de septembre 2021, la promesse avait été faite d'installer 3 sapins nus à disposition des riverains pour une décoration collective de leur choix.
La promesse a été tenue avec deux sapins dans le Vracq et un sapin Place Saint Michel.

Merci à tous les participants pour les décorations mises en place.
La commune a également fait un effort particulier pour les décorations de Noël.
Merci à tout le personnel communal qui a oeuvré en ce sens.

# Archives

## « Le Petit Prince », histoire d'une école

L'école de La Bouille qui compte aujourd'hui 70 élèves s'appelle « Le Petit Prince » depuis 1992, en référence à la salle polyvalente « Saint-Exupéry ».

Avant 2006, les élèves, déjà au nombre de 70, fréquentaient trois écoles dispersées : la première à côté de la salle polyvalente « Saint-Exupéry » accueillait la maternelle. La deuxième en briques rouges, située à l'emplacement actuel de la Résidence du Bac, Route de Moulineaux, recevait les enfants de CP, CE1 et CE2. Enfin, les « grands » CM1 et CM2 occupaient l'actuelle garderie dans le bâtiment accolé à la Mairie. A cela s'ajoutait la cantine scolaire située Rue du Port, ce qui impliquait des trajets avec les risques de traversées de route qui se faisaient à la queue-leu-leu avec les enfants tenant une corde.

Evoqué pour la première fois en février 1998 lors du premier mandat de Michel Lennuyeux, le projet fut initié en 2001 lors de son second mandat avec le lancement des études architecturales et financières, et l'acquisition de deux propriétés privées, la maîtrise foncière étant nécessaire en amont d'une telle construction. Le projet « Mairie / Ecole » fut adopté en Conseil municipal en janvier 2003. La Mairie a investi près de 2 millions d'euros en souscrivant deux emprunts, les deux plus importants de la commune, et qui se terminent en 2030.

Le pari était de taille : comment réunir en un seul lieu les trois sites de l'école « Le Petit Prince » répartis sur le territoire de La Bouille ? C'est ce qu'ont réussi l'équipe municipale de Michel Lennuyeux et le cabinet d'architectes rouennais Robine-Ropers-Gourdin.

« Il fallait intégrer les trois écoles au village, c'était très important », explique Alain Ropers, architecte du cabinet qui a conçu et coordonné les travaux d'une durée de dix-huit mois de mi 2004 à fin 2005. « Pour moi, La Bouille, ce sont les boucles de la Seine et les Méandres du fleuve, d'où l'idée de créer un bâtiment avec des arrondis et des formes. La Rotonde qui se situe au croisement de la Rue du Port et de la Rue de la République en constitue un symbole fort, continue l'architecte. L'angle du bâti existant était trop « pointu », et j'ai voulu retrouver un arrondi. J'ai essayé d'unifier l'espace quelque peu hétérogène avec la présence d'habitations, de la Mairie, des douches municipales et d'une bibliothèque. Il y avait un fort dénivelé du terrain, j'ai tenté de rationaliser et de remettre de la fluidité avec des paliers pour créer des cours de récréation et une cantine conviviale. »

« Aujourd'hui, tout est clarifié, explique Alain Ropers : d'un côté l'école, de l'autre la Mairie. Qui plus est avec un ascenseur qui sert aux deux entités ». Accueil et séparation des fonctions de vie ont constitué le parti pris de la construction des nouveaux bâtiments de l'école. Les enfants et les parents rentrent dans l'école par un espace d'accueil tourné vers la lumière et en liaison avec le village. La classe de maternelle se situe au rez-de-chaussée, tandis que les autres classes se trouvent à l'étage. Les espaces de jeux, de repos et de cantine bénéficient d'un esprit « véranda ».

L'inauguration du projet Mairie-Ecole terminé, a eu lieu le 14 janvier 2006 en grande pompe et fonctionne depuis à la plus grande satisfaction de la commune.

# Vie associative

Depuis début septembre 2021 et suite au départ de notre professeur de tennis, les cours du mercredi pour les enfants et du jeudi pour les adultes n'ont pu reprendre. Toute personne souhaitant être licenciée afin de pouvoir jouer dans la salle polyvalente peut rejoindre le LBTC. Il est également toujours possible de jouer librement sur le terrain extérieur. En attente d'autres informations, recevez nos très sincères salutations sportives ainsi que nos meilleurs voeux 2022.
Renseignements:0684445898 0235181195.
Le Président : Didier Gilles et les membres du bureau

## ASBM

L'amicale Sportive la Bouille Moulineaux vous présente ses meilleurs Vœux pour l'année 2022.
Nous espérons que cette saison pourra aller à son terme et que nous pourrons organiser notre tournoi de débutants le 26 mars prochain, Le club compte aujourd'hui près de 200 licenciés et 9 équipes.
La bonne nouvelle c'est que l'équipe U18 classée 2ème après la première phase accède à la 1ére division dès le mois de Janvier. Félicitations aux joueurs et aux entraineurs, nous espérons vous retrouver très vite autour de nos terrains .

Le Président, Claude Doree.

COMITÉ DE JUMELAGE
La Bouille
Whitchurch - Goring Heath

Par la Covid, nous n'avons pas pu voir nos amis anglais depuis mai 2019. Il est temps de nous retrouver ! Malgré le Brexit, le passeport suffit. Nous espérons pouvoir nous retrouver à La Bouille du 29 avril 2022 au 2 mai 2022 ou début octobre si les conditions sanitaires nous l'autorisent. Nous avons perdu des amis en 2021 à Whitchurch :

Mme Hawley Tanya, Mr Jordan Martyn secrétaire et trésorier et conjoint de la Présidente, Mme Bruce Gwen conjointe de l'ex Président, ainsi que Mme Lecourt Christiane et Véréna à La Bouille.

Nous nous réunirons dès que possible pour notre Assemblée Générale.
Nouveau Bureau outre manche : Mr Suiter Tim Président – Mme Ferguson Wendy Secrétaire et Mr Dragonetti Peter Trésorier.
Pour tout renseignement : Martine COUSIN – Présidente Tél 06 84 68 52 20 -
Email : devizes.cousin@gmail.com

M Festival

**Soutenez la 2ème édition**

Rendez-vous est donné à La Bouille les 27 et 28 août 2022 pour la seconde édition du M Festival. Pendant 2 jours, on écoutera divers groupes de musique de styles différents, en accès libre et gratuit. Vous pouvez soutenir le M Festival en adhérant : cotisation annuelle 20 €. En faisant un don (défiscalisation possible particulier ou entreprise). Adhérents, donateurs, bénévoles, vous serez conviés à une réunion d'information et d'organisation avant l'été. Une demande d'adhésion à mfestivalmusique@gmail.com ou complétez celui disponible chez nos commerçants partenaires. Pour infos, écrivez à mfestivalmusique@gmail.com, par courrier au 4 place Saint Michel à La Bouille ou par téléphone au 06 14 17 21 50 Laurent Firtion, Président .

Suivez-nous sur Facebook

# Vie associative

L'année 2021 à peine terminée, il nous faut déjà préparer l'avenir. L'assemblée générale de l'Amicale des Ainés fixée le 12 mars 2022 élira pour 3 ans un nouveau bureau. Le poste de secrétaire est à pourvoir. Afin de maintenir un certain dynamisme, nous avons besoin de vous pour apporter des idées nouvelles. Soyez sûr qu'il y aura encore de belles sorties à partager en 2022. Et que ceux qui n'ont pas encore fait le pas n'hésitent plus à rejoindre le dynamique et sympathique groupe des ainés de La Bouille.

La présidente Evelyne GIVRAS 06 79 83 28 82

**Souvenirs de la visite des villages illuminés du 10 décembre 2021**

Les cours de Pilates ont repris au mois de septembre dernier avec enfin le plaisir de se retrouver en vrai et durablement ! Nous affichons complet au niveau de l'effectif depuis la rentrée. La méthode Pilates du nom de son créateur, Joseph Pilates, repose sur 8 principes fondamentaux : respiration, contrôle, concentration, centrage, précision, isolement, fluidité et enchainement. L'objectif principal est de renforcer le centre du corps, à savoir la sangle abdominale, le dos et les muscles autour du bassin tout en se concentrant sur sa respiration. Elle permet d'améliorer la force, la souplesse, la coordination et le maintien d'une bonne posture. Amélie, notre animatrice diplômée d'Etat, est toujours attentive à nos mouvements et fait constamment évoluer son cours en le diversifiant à chaque fois.

Les cours sont réservés aux adultes et ont lieu tous les mardis de 19 à 20 h à la salle polyvalente de La Bouille.

Contact : Laurence Delande : 06 22 48 75 42 – delande.laurence@gmail.com

L'association «  La Bouillotte » organise le week-end du 3 et 4 septembre prochain, une nouvelle édition des « peintres dans la rue ».  Nous accueillons tous les peintres amateurs on non et  toutes les techniques. Les peintres devront réaliser leurs œuvres sur place, et dans la mesure du possible dans les différentes rues du village, lors de la journée du samedi. Nous récupèrerons leurs œuvres à partir de 16h au Grenier à sel et l'intégralité de l'exposition restera visible au public, le dimanche toute la journée. Les peintres seront informés courant mai de cette nouvelle organisation (accueil, lieu de rendez-vous etc..) La présidente  Elisabeth Bellanger lisbethbellanger23@gmail.com

## Téléthon 2021

Nous avons avec notre équipe fidèle pu remettre un chèque de 1826 euros pour le téléthon 2021 –
En effet, grâce aux ventes et dons lors de notre Marché de noël ainsi que les dons en ligne.

Merci aux généreux donateurs, et à nos vendeuses : Béatrice, Marie Claude, Véronique, Martine R.
A nos crêpiers et crêpières : Patrick, Evelyne et Chantal.
Sandra et Martine, coordonatrices du Téléthon.

# Vie culturelle

## Ça s'est passé chez nous cet automne

### 13ème Salon de la Sculpture

Prévu en mars, mais reporté pour raison sanitaire, pour sa treizième édition, le salon de la sculpture de La Bouille, toujours avec pour commissaire d'exposition Nicole Deperrois Gouard, s'est tenu du 22 au 31 octobre au Grenier à Sel.

Dix artistes sculpteurs vous ont présenté 80 oeuvres originales, aux techniques différentes.

Les artistes nous ont invités à découvrir leurs créations. C'est avec presque 1000 visiteurs, que ce 13ème Salon de la Sculpture, a fermé ses portes. Le prix du public a été décerné à Philippe Sabourin, mais Hélène Alvès est arrivée 2ème position, dans un mouchoir de poche ! Un grand merci à Nicole Deperrois Gouard, pour l'organisation de cette superbe exposition.

Elle nous attend, bien sûr, du 18 au 27 mars 2022 pour la 14ème édition.

### 11ème Salon Photo Nature

Le 11 novembre, La Bouille a accueilli l'exposition « Nature une images » organisée par Jean-Jacques Thomas. Seize photographes ont présenté une quarantaine de photographies de la faune sauvage en liberté. Cette très belle exposition est le résultat du travail de photographes passionnés par la nature. La majorité de ces très beaux clichés ont été réalisés dans les forêts, les étangs ou sur les lieux d'étapes migratoires de notre région. Pour cette 10è édition, Jacques Meng, le Maire, a souligné « le début du retour à une vie culturelle qui manquait à la commune depuis le début de la crise sanitaire » saluant également « son très beau niveau ». L'organisation du salon s'est enrichie « Une génération de jeunes photographes à l'avenir prometteur ». Cette édition a attiré environ 700 visiteurs, une matinée a été réservée aux scolaires. Il va sans dire que le prochain salon se prépare pour vous accueillir du 10 au 13 novembre 2022.

**Du 3 au 12 décembre 2021 s'est tenue au Grenier à sel l'exposition de l'artiste : La Boukle.**

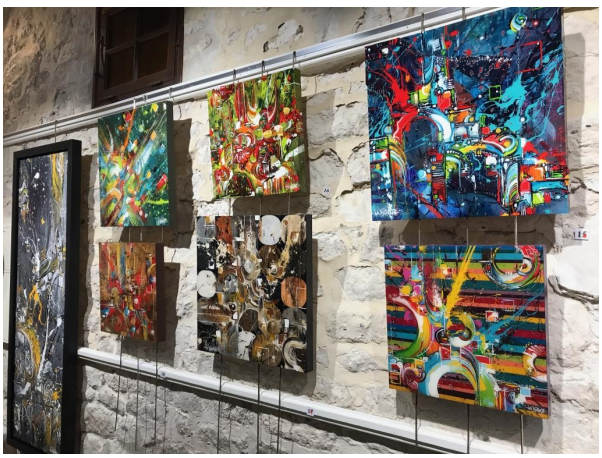

Ce n'est pas un hasard si cet artiste a choisi La Bouille qu'il affectionne particulièrement pour réaliser sa troisième expo solo. Son histoire avec notre village a commencé il y a quelques années à la galerie Artseine, s'en sont ensuivis plusieurs événements comme la fête de musique, fête de la peinture ou encore l'Armada....Avec une œuvre encore visible sous le préau de l'école primaire. Dans un contexte sanitaire toujours restrictif, le public est venu nombreux admirer les nombreuses œuvres réalisées.

Une peinture dynamique, colorée, moderne, très bien mise en valeur au sein du grenier à sel.

# Agenda

## Sortir à La Bouille !

**Salon de la Sculpture**
**Du 18 au 27 mars**
**Grenier à Sel**

**Salon du vin /Vinomedia**
**Du 18 au 20 mars**
**Salle polyvalente**

**Marché de printemps**
**24 avril**
**Salle polyvalente**

**42ème Salon de Peinture**
**Du 26 mai au 06 juin**
**Grenier à sel**

**Foire à tout**
**14 juillet**
**Dans le Bourg**

**M Festival**
**27 et 28 août**
**Dans tout le village**

**« Les peintres dans la rue »**
**La Bouillotte**
**3 et 4 septembre**

**Une agence immobilière bouillaise**

Lancée en juin 2020 par Walter Linant, l'agence La Bouille-Moulineaux Immobilier propose vente, location, gestion locative, estimation gratuite et prestations de courtage. L'antenne bouillaise du groupe Strateg-Immo, réseau de 8 agences immobilières locales situées majoritairement dans la Métropole rouennaise, guide les clients dans tous leurs projets. « Proximité et conseil sont nos deux valeurs essentielles, explique Walter Linant. Qui plus est notre agence s'avère une vitrine pour les magnifiques maisons de la Vallée de la Seine ».

Claire Le-Gallais et Steve Richard, conseillers immobiliers, accompagnent au quotidien le directeur d'agence. Ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 12h.

La Maison Blanche
Restaurant

Ouvert
du mercredi
au dimanche midi
et tous les jours fériés

Mina et Grégory DERASSE - 1 quai Hector Malot - 76530 La Bouille
la_maisonblanche@yahoo.fr
Tél. 02 35 18 01 90 - restaurant-lamaisonblanche.com

# Les échos du « Petit Prince »

## Le stand de Noël

Les élèves ont retrouvé le chemin des ateliers du Marché de Noël. Ils ont pris beaucoup plaisir et fait preuve de bon goût. Le résultat… un très beau stand qui a rencontré un grand succès. Bravo à eux et merci aux bénévoles de leur aide.

## Le déballage des cadeaux de Noël

**offerts par la Mairie**

## Arts plastiques

Une fois par semaine, les enfants participent en petits groupes à des ateliers d'arts plastiques. Ils vont à la rencontre de techniques, d'artistes pour leur plus grand plaisir. Nous avons affaire à de véritables artistes ! Petit à petit, le projet d'une exposition a vu le jour. Merci à la Mairie qui a adhéré à l'idée et a mis à disposition le Grenier à sel les 10, 11 et 12 juin pour accueillir les œuvres de nos élèves.

**Nos petits artistes en herbe ...**

# Les échos de « L'Animation Bouillaise »

## Ré-Animation bouillaise

Après de longs mois d'inactivité, les adhérents de l'association se sont retrouvés autour d'un nouveau bureau élu au cours de l'assemblée générale, bureau exclusivement féminin : Pascale Heurtevent-Jacquemin, Présidente, Chantal Lefèbvre, Secrétaire et Eva Baril, Trésorière.

Le nouveau bureau

Nous profitons de l'occasion qui nous est donnée pour remercier Frédéric Thomas et Evelyne Piedeleu qui ont quitté le bureau mais pas l'AB pour toute l'énergie et leur disponibilité apportées tout au long de leur mandat.

Autour du vin chaud, le 2 décembre

La dernière période de l'année 2021 a été bien riche en évènements qui ont tous rencontré beaucoup de succès. Le vide dressing et la bourse aux jouets, malgré les conditions

Bourse aux jouets et puériculture

sanitaires imposées ont vu beaucoup de visiteurs et acheteurs défiler. La soirée Beaujolais Nouveau a fait le plein (près de 200 convives) pour passer un bon moment en compagnie de la troupe de La Gifle et un spectacle d'improvisation et se régaler d'un buffet préparé par les bénévoles. Tout le monde s'est accordé pour dire que c'était une très bonne soirée. Notre dernier évènement de l'année a été organisé conjointement avec la mairie. Celle-ci avait mis à disposition des sapins pour que les bouillais puissent les décorer. Nous nous sommes retrouvés ensuite autour d'un vin chaud offert par l'AB pour nous réchauffer et passer un moment convivial.

Merci à deux nouvelles Bouillaises pour leur participation

Vide-dressing d'octobre

Pour cette année 2022, beaucoup de projets à venir, pour l'heure, le calendrier n'est pas totalement fixé mais nous vous le promettons, nous avons bien l'intention de vous revoir très prochainement.

La Présidente, Pascale Heurtevent Jacquemin et les membres du Bureau.

**La soirée Beaujolais du 19 novembre 2021**

Neuf - Rénovation - Entretien

Pascal AUZANNE

02 32 20 53 95
06 08 70 31 29

COUVERTURE - CHARPENTE - ETANCHEITE
ZINGUERIE - DEMOUSSAGE
PEINTURE sur TOIT

poêles à bois

17, route de Rouen - 27310 La Trinité de Thouberville
auzannecouv@orange.fr - Fax : 02 32 20 53 94

La Bouille-Moulineaux IMMOBILIER

Une agence de STRATEG IMMO

02 35 18 69 01
9 RUE DE LA RÉPUBLIQUE
76 530 LA BOUILLE
contact@labouillemoulineaux-immobilier.fr
www.labouillemoulineaux-immobilier.fr

ESTIMATION GRATUITE

Restaurant
Les Gastronomes

1, place du Bateau
76530 La Bouille
Tél : 02 35 18 02 07

Fermeture hebdomadaire :
mercredi et jeudi

www.lesgastronomes-labouille.eu

TRAVAUX PUBLICS

MULTI RESEAUX

TERRASSEMENT
VOIRIE
ASSAINISSEMENT

RÉSEAUX DIVERS
DEMOLITION
GENIE-CIVIL FORAGE

SAHURS 02 35 34 96 84

Roumois Color

PEINTURE ET ACCESSOIRES
VÊTEMENTS DE TRAVAIL EPI
OUTILLAGE ELECTROPORTATIF

Vente aux Professionnels et Particuliers

Tél : 02 27 36 59 25
contact@roumoiscolor.fr
1 place Caillemare - 27310 ST OUEN DE THOUBERVILLE

roumoiscolor.fr